

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reprise de l'accueil fiscal de proximité à la mairie du Gosier

GOSIER, LE 12 SEPTEMBRE 2022 — Cédric Cornet, Maire du Gosier informe la population que l'accueil fiscal de proximité reprend ses quartiers au Gosier à partir de mardi 13 septembre 2022.

Un agent de l'administration fiscale (impôts) tiendra une permanence au service de la population, à la mairie du Gosier les mardis et vendredis de 8h à 12h.

Cet agent des finances publiques répondra à toutes les questions relatives à la fiscalité des contribuables du Gosier.

L'accueil du public s'effectuera dans le respect des gestes barrières.

Le port du masque est vivement recommandé.